

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311676

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

OBJET : Partenariat culturel - Aide au développement culturel des communes - Avenant à la convention de partenariat avec la Ville de Marseille pour l'organisation d'un concert Chants de Noël à l'Opéra.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le soutien financier apporté aux communes du département par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide au développement culturel des communes, est destiné aux activités culturelles gérées directement par celles-ci.

Dans ce cadre, le Département et la ville de Marseille ont signé en 2018 une convention spécifique prévoyant notamment l'organisation de nouvelles actions communes dans un but de démocratisation culturelle et de développement de la pratique amateur. Cette convention a fait l'objet d'un vote de la commission permanente en date du 30 mars 2018 (délibération n°69).

A l'occasion de la tournée des Chants de Noël 2018, le Département a souhaité organiser un concert gratuit à l'opéra de Marseille le 20 décembre 2018 rassemblant musiciens de l'opéra et artistes amateurs autour du thème « féerie de Provence ». Ce concert s'intègre dans le cadre des actions complémentaires susceptibles d'être ajoutées à la programmation prévue dans la convention initiale ; il donne donc lieu au vote du présent avenant, sans que cela modifie le montant de la subvention approuvée par délibération n°69 du 30 mars 2018.

Les modalités d'organisation du concert figurent en annexe au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

